

TE<sup>PP</sup>IT I<sup>PE</sup> DE P<sup>UHENG</sup>E<sup>P</sup>I.

Ruhengeri, le 24/9/57

N° 324/57/TPANS MIS l'original du permis temporaire n° I/57 à Monsieur La Planeta Gaston avec prière de remettre le présente Permis à l'Autorité locale du poste frontière, au moment de quitter le Territoire de la Colonie.

Le Comptable Territorial, 931  
BENOIT, L.

